

# LETTRE D'INFORMATION

DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL & APPARENTÉS PICARDIE NORD-PAS-DE-CALAIS DU CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE



## LE MOT DE PHILIPPE EYMERY

### PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE



C'est ce fil rouge qui a guidé Marine lors de l'élection présidentielle.

C'est donc bien logiquement que Marine, à la tribune de l'Assemblée nationale, a demandé le recours au peuple à la place d'un débat au Parlement concernant [la procréation médicalement assistée pour toutes](#) et [l'immigration](#).

C'est le même fil rouge qui guide le groupe Rassemblement national et apparentés dans son action politique au Conseil régional. Le souci du

quotidien des habitants, l'attention aux questions qui sont leurs préoccupations sont notre boussole pour le vote des délibérations et les propositions que nous faisons.

Nous avons été interpellés par le sondage qui place la région Hauts de France au dernier rang des régions françaises pour la satisfaction des habitants quant à la politique économique : 31% ont une bonne ou très bonne opinion de l'action de la majorité régionale très loin de Grand Est avec 51%.

## PMA SANS PÈRE : UN CHEMIN DANGEREUX

Parmi les dossiers brûlants de cette rentrée, on ne peut faire l'impasse sur le débat de la PMA "pour toutes". Plusieurs de nos élus ont participé ce 6 octobre à la manifestation qui s'y opposait, en soutien à un mouvement trans-partisan. L'absence de représentativité de l'Assemblée Nationale et du Sénat étant patentes, le référendum n'étant jamais utilisé, il n'est pas aberrant de chercher d'autres moyens pour faire entendre sa voix.

[Marine est intervenue à la tribune de l'Assemblée nationale](#) pour exposer les justes raisons de notre opposition à ce projet. Sébastien Chenu a également rappelé que le droit qui s'adapte au désir des personnes n'est pas le bon chemin. Une clarté que n'ont pas [certains](#).

Si le désir d'enfant est compréhensible et louable, il ne peut effacer les nombreuses objections :

- Juridique : Macron va inscrire un mensonge d'État en inscrivant dans le marbre ce qui est biologiquement impossible : naître de 2 mères. Par cette loi on instaure la notion de "parent d'intention". Si n'importe quel adulte peut devenir parent d'intention : qui empêchera que les papas demandent à se retirer de leurs responsabilités / devoirs : pension alimentaire, éducation etc.

- Économique : La Sécurité sociale va pour la première fois financer / rembourser un acte médical qui ne soigne pas, ne répare pas, pendant que les français galèrent pour se soigner (Ex : Soins dentaires, ...).

- Sociale : nous allons créer / organiser volontairement l'absence du père alors que nous la déplorons lorsqu'elle est accidentelle (décès, mères isolées, nés sous X, ...). L'intérêt de l'enfant n'est clairement pas le premier objectif de cette loi. La PMA pour toutes va automatiquement entraîner la légalisation prochaine des mères porteuses.

Alors que nos agriculteurs et nos policiers se suicident, que le peuple français souffre de tant de manières, est-ce donc là l'urgence du gouvernement ?



## PRIVATISATION DES AÉROPORTS DE PARIS, DE L'URGENCE DE VOTER

Dans le cadre de la loi PACTE, l'État soutient la privatisation de l'entreprise Aéroports de Paris (ADP), dont il possède 50,66 % du capital. Or, ADP n'est pas une entreprise comme les autres. C'est à la fois une frontière, un outil de souveraineté nationale et un service public national. Mais rien n'arrête les exaltés de la Macronie et du nouveau monde pour qui une frontière peut se privatiser. Quitte à ce que le contribuable français y laisse quelques

plumes. Car l'Etat va payer pour privatiser – entre 500 millions et 1 milliard d'euros selon Médiapart – dans le but de dédommager les actionnaires minoritaires, pour cause de privation d'une propriété dans le cadre d'une concession d'exploitation de la société pour une durée de 70 ans.

Le scandale de la privatisation des autoroutes n'aura donc pas suffi. Pour le Rassemblement

National, la souveraineté de la France n'est pas négociable. C'est à ce titre que nous rappelons notre soutien au référendum d'initiative partagée (RIP) qui vise à « affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris » ainsi que notre volonté de reconquête progressive par l'État du capital des sociétés d'autoroute.